

Nomination du Vice-Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** le code de l'Education, notamment son article L.712-2 ;
- Vu** les statuts de l'Université des Antilles approuvés par le Conseil d'Administration du 23 juin 2016 ;
- Vu** les statuts de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (LSH) approuvés par le Conseil d'administration du 28 novembre 2019 ;
- Vu** la délibération de la réunion des élus du Conseil d'Administration de l'Université des Antilles du 25 janvier 2017 portant élection du Professeur Eustase JANKY en qualité de Président de l'Université des Antilles ;
- Vu** Le procès-verbal du Conseil de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines réuni le 27 janvier 2020 portant l'élection de Monsieur Philippe JOSEPH en qualité de Vice-doyen de cette composante.

ARRETE

Article 1

Monsieur Philippe JOSEPH, Professeur des Universités, est nommé Vice-doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (LSH) de l'Université des Antilles.

Article 2

La nomination de **Monsieur Philippe JOSEPH** a prend effet le 27 janvier 2020 et jusqu'au 6 octobre 2021.

Article 3

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pointe-à-Pitre, le 27 juillet 2020

Le Président de l'Université des Antilles



Pr. Eustase JANKY